

ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

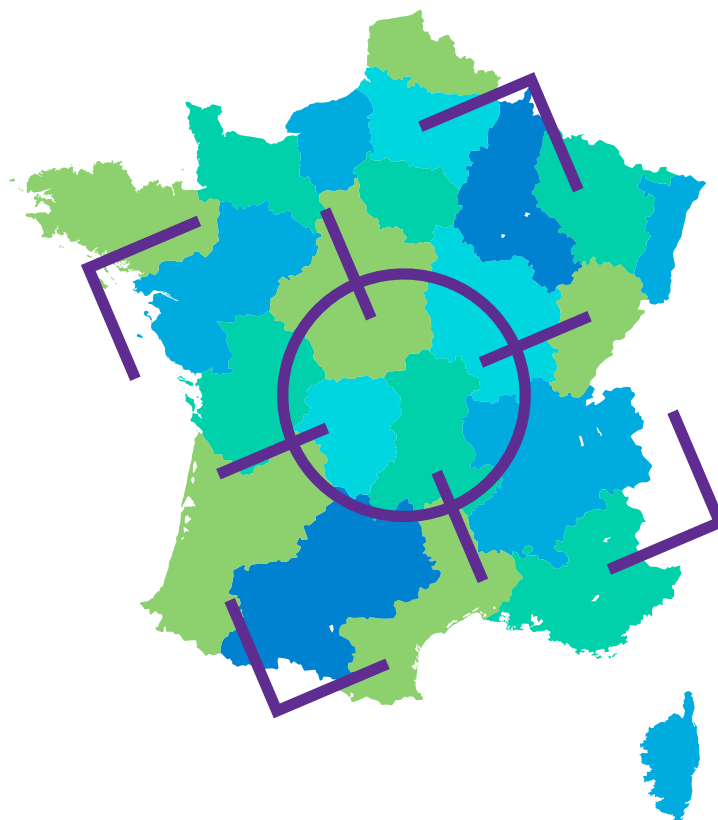
CHERCHEURS

ÉLÈVES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020

{ Focus Régions }



La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

Ce focus régional est extrait de l'*Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale*, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.

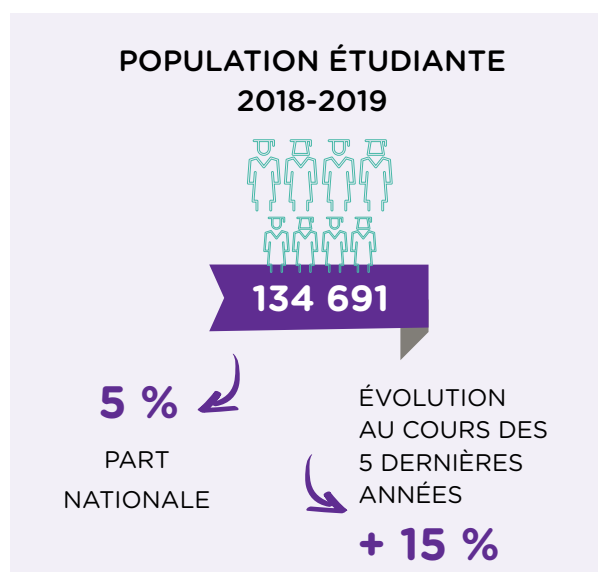
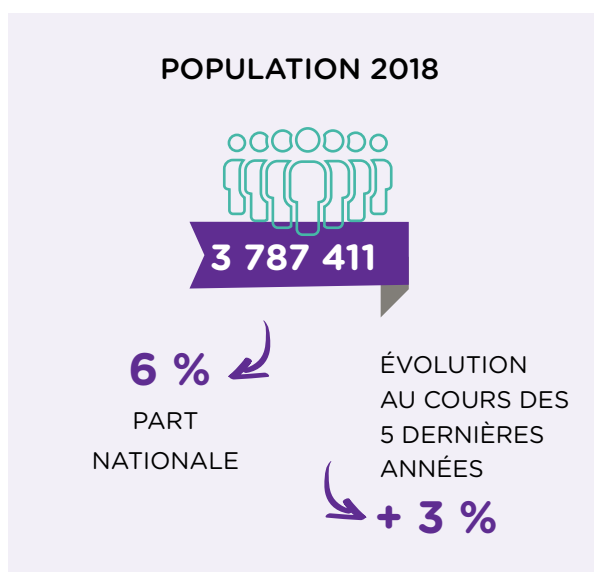


La région Pays de la Loire a accueilli un peu plus de 9 000 étudiants étrangers en 2018-2019. Parmi eux, 14,8 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 1 350 étudiants

En termes de mobilité sortante, 2 940 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement

supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parmi eux, 1 280 ont bénéficié d'un cofinancement Erasmus +. Au total, un peu plus de 3 130 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

► Chiffres clés ⁽¹⁾



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	9 100
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	6,8 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	49,2 %

La région Pays de la Loire reçoit 9 100 étudiants étrangers en mobilité internationale sur l'année académique 2018-2019, soit 6,8 % de ses effectifs étudiants et se classe au 9^{ème} rang de l'ensemble des régions. Parmi les étudiants mobiles, près de la moitié sont des femmes.

Le nombre d'étudiants mobiles inscrits dans les Pays de la Loire a augmenté de + 10,3 % entre 2013 et 2018. Ces étudiants représentent 3,2 % de l'ensemble des étudiants mobiles dans le pays en 2018-2019.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Pays de la Loire - Nantes	8 300	100,0	3,5	9 100	100,0	3,2	900	10,3

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, l'Afrique est le premier continent d'origine des étudiants mobiles dans la région Pays de la Loire (50,8 %). Elle est suivie par l'Asie et Océanie, origine de 31,4 % des étudiants mobiles de la région contre 19,2 % à l'échelle nationale. En revanche, les étudiants européens sont peu attirés par la région (11,4 % contre 19,6 % en moyenne en France).

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE EN 2018-2019

Pays de la Loire	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	600	2 700	1 800	2 800	200	800	8 900
Pourcentage	6,4	30,2	20,6	31,4	2,3	9,1	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées

Contrairement au niveau national, à la rentrée 2018, la Chine est le 1^{er} pays d'origine des étudiants mobiles en Pays de la Loire (16,1 % des étudiants mobiles) et le Maroc le 2^{ème} (10,6 %).

Le Cameroun est le 3^{ème} pays d'origine des étudiants en mobilité internationale dans la région alors qu'il est classé 11^{ème} au rang national. De même, l'Inde arrive en 5^{ème} position tandis qu'elle est au 13^{ème} rang du classement national.

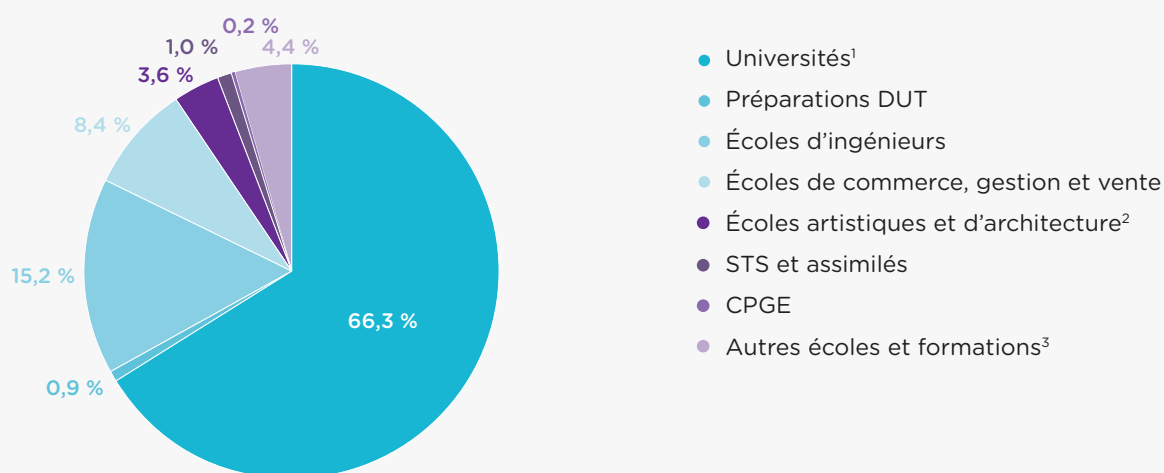
TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN PAYS DE LA LOIRE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Chine	1 500	16,1	2
2	Maroc	1 000	10,6	1
3	Cameroun	400	4,7	11
4	Tunisie	400	4,6	5
5	Inde	400	4,6	13
6	Algérie	400	4,3	3
7	Côte d'Ivoire	300	3,5	7
8	Sénégal	300	3,5	6
9	Liban	200	2,4	12
10	Gabon	200	2,0	16
	Autre pays	4 000	44	
	Total	9 100	100	

Sur l'année académique 2018-2019, l'université regroupe 66,3 % des étudiants en mobilité internationale dans la région. Les étudiants mobiles sont deux fois plus nombreux à s'inscrire en écoles d'ingénieurs dans la région

Pays de la Loire (15,2 %) qu'en moyenne dans le pays (7,6 %). En revanche, ils sont légèrement moins nombreux en écoles de commerce (- 2 points de % par rapport au niveau national).

Répartition des étudiants étrangers en Pays de la Loire par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

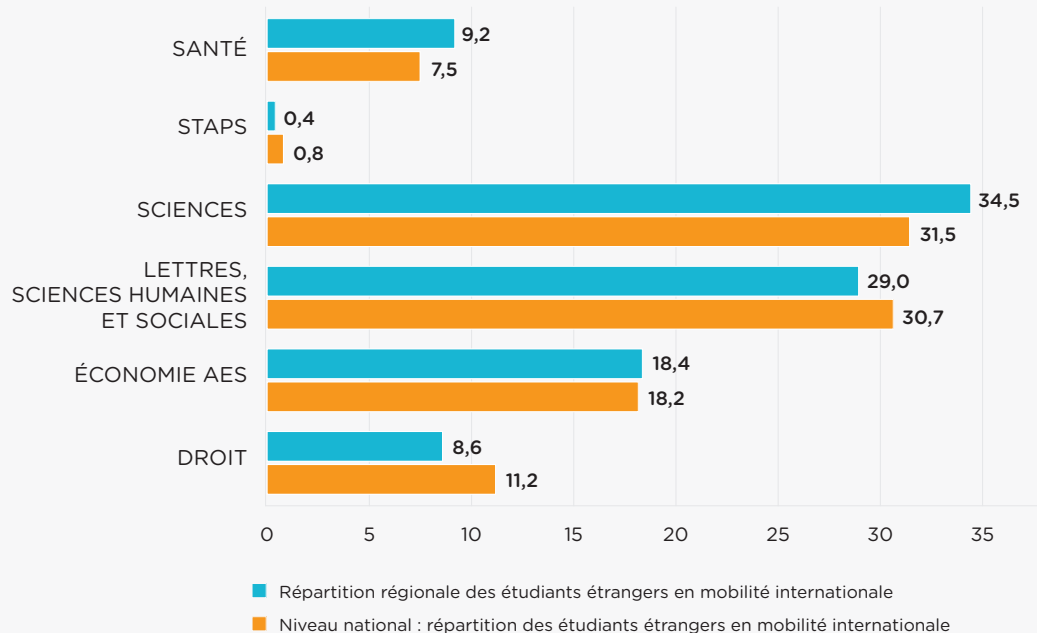
La répartition des étudiants mobiles par discipline suit la moyenne nationale.

En 2018-2019, plus d'un tiers des étudiants étrangers en mobilité internationale dans la région Pays de la Loire privilégient les Sciences et 29 % s'orientent vers les Lettres, Sciences humaines et sociales.

À l'université, les étudiants maghrébins étudient principalement en Sciences (49 %), tandis que les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont particulièrement nombreux à étudier en Lettres et Sciences humaines (45 %).



Répartition des étudiants en mobilité internationale en Pays de la Loire par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Pays de la Loire, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

Comme pour les disciplines, la répartition des étudiants mobiles par cursus dans les Pays de la Loire suit la moyenne nationale. Ils sont 42,3 % à s'inscrire en licence, 46,9 % en master et 10,8 % en doctorat.

La part des étudiants en mobilité diplômante par-

mi les étudiants en mobilité internationale est légèrement plus élevée en cursus licence (93,1 %) qu'en master (90,6 %). Dans l'ensemble, elle est aussi légèrement plus élevée au niveau régional (92,4 %) qu'à l'échelle nationale (90,1 %).



RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN PAYS DE LA LOIRE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	100	78,3	200	87,1	100	96,0	300	86,2
Afrique subsaharienne	1 000	99,4	900	99,5	100	96,6	2 000	99,3
Maghreb	500	99,8	800	94,6	100	96,4	1 400	96,7
Asie & Océanie	700	95,3	600	89,1	200	100,0	1 500	93,4
Europe hors UE	40	87,5	100	80,0	20	95,0	200	83,6
Union Européenne (UE)	200	45,2	300	63,9	100	97,3	600	61,3
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	2 600	93,1	2 800	90,6	700	97,7	6 000	92,4
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,3		46,9		10,8		100,0	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Pays de la Loire, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

► Les actions du programme européen Erasmus +

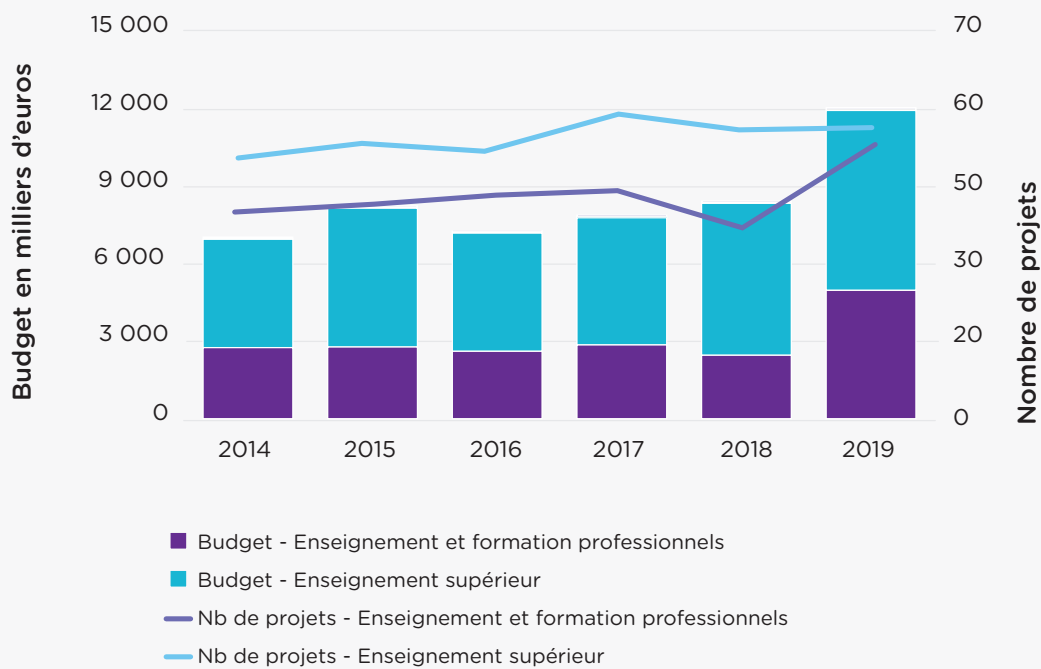
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 110 projets de mobilité (54 dans le secteur de la formation professionnelle et 56 dans l'enseignement supérieur), et 3 projets de partenariats (2 dans la formation professionnelle et 1 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 11,9 M€.

Concernant l'enseignement supérieur, en 2018-2019, plus de 1 700 étudiants étrangers sont ainsi

venus en région Pays de la Loire et plus de 3 100 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, plus de 1 700 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 240 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Pays de la Loire.

Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Pays de la Loire et budget correspondant (en milliers d'euros)



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Pays de la Loire	2 570	2 810	2 880	3 120	3 130	11 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	7 %	7 %	7 %	7 %	6 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Pays de la Loire	140	190	200	180	200	5 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	5 %	6 %	6 %	5 %	4 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Pays de la Loire	1 030	1 440	1 540	1 520	1 720	19 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	15 %	10 %	10 %	9 %	9 %	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Pays de la Loire	1 220	1 260	1 380	1 320	1 350	7 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	4 %	4 %	5 %	4 %	4 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Pays de la Loire	200	200	280	240	270	35 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	6 %	6 %	7 %	5 %	5 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Pays de la Loire	130	240	180	290	240	0 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	4 %	6 %	4 %	6 %	5 %	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Loire-Atlantique	1 550	620	2 170
Maine-et-Loire	1 340	270	1 610
Mayenne	10	120	120
Sarthe	270	250	520
Vendée	160	470	640
Total	3 330	1 720	5 050

**Effectifs arrondis à la dizaine*

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL 2015-2016 À 2018-2019

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Pays de la Loire	Total France	Pays de la Loire	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	67 %	66 %	59 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	54 %	60 %	44 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	47 %	54 %	55 %	50 %
Total	63 %	64 %	57 %	55 %

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	606	1	1	Espagne	262	1	1
Royaume-Uni	377	2	2	Irlande	232	2	2
Allemagne	316	3	3	Royaume-Uni	184	3	3
Italie	253	4	4	Belgique	183	4	6
Irlande	188	5	6	Italie	176	5	5
Belgique	182	6	5	Malte	163	6	4
Pologne	139	7	10	Allemagne	113	7	7
Pays-Bas	123	8	7	Pays-Bas	68	8	14
République-tchèque	119	9	11	Portugal	55	9	8
Finlande	116	10	9	Hongrie	40	10	16

10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	267	1	3	Allemagne	87	1	1
Allemagne	243	2	1	Italie	23	2	3
Italie	204	3	2	Hongrie	17	3	9
Royaume-Uni	178	4	4	Lituanie	13	4	21
Pologne	78	5	6	Espagne	12	5	4
Belgique	61	6	5	Irlande	11	6	13
Roumanie	51	7	7	Belgique	10	7	2
République-tchèque	47	8	12	Estonie	9	8	19
Irlande	45	9	9	Slovaquie	8	9	27
Autriche	36	10	14	Chypre	7	10	22

► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

L'action de la Région en faveur de la mobilité sortante des étudiants est fondée à la fois sur le soutien et le développement des stratégies d'ouverture à l'international des établissements d'enseignement de l'académie, et l'aide individuelle aux jeunes pour les accompagner dans leur projet de construction de leur parcours de formation.

La Région des Pays de la Loire soutient les mobilités individuelles d'études ou de stage d'une durée minimum de 3 mois, en Europe et à l'international. Cette aide forfaitaire au départ concerne les étudiants en formation initiale sous statut scolaire dans un établissement d'enseignement supérieur ligérien ayant une convention de partenariat avec la Région.

La Région étant attachée à plus d'équité entre étudiants dans les situations de cumul avec d'autres dispositifs, la bourse Envoléo s'ajuste en complémentarité et en cohérence, avec les aides de type Erasmus + ou les aides à la mobilité servies aux étudiants boursiers d'Etat sur critères sociaux par le CROUS ou les ministères de tutelle. Cette intervention exprime la volonté de la Région de contribuer non seulement, à l'émergence d'une véritable identité européenne mais aussi, à la nécessaire internationalisation de l'enseignement supérieur ligérien.

Dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qui couvre la période 2014-2020, la Région a souhaité fédérer les acteurs du

territoire autour de thématiques stratégiques en favorisant les synergies entre recherche, formation et innovation (RFI), et renforcer, ainsi, les dynamiques partenariales collectives.

Ces démarches RFI ont pour finalité de définir puis d'accompagner des stratégies partagées de développement, à 5 ans, des pôles de compétences thématiques reconnus à l'échelle internationale et connectés au territoire. 11 démarches ont ainsi été accompagnées sur la période 2015-2020 (acoustique, végétal, matériaux organiques pour l'électronique, électronique professionnelle, agro-alimentaire, tourisme, numérique, énergies marines renouvelables, Europe, médecine régénérative, industries culturelles et créatives), pour une enveloppe budgétaire globale de 35 M€.

Les dépenses ont notamment été plus particulièrement fléchées sur le ressourcement scientifique et le développement de coopérations internationales. Pour ces dernières, les fonds de la Région étaient orientés sur des allocations doctorales et post-doctorales, ainsi que sur des mobilités d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Ainsi, pour chacune de ces démarches, des enveloppes de mobilités entrantes et sortantes ont été mobilisées, à raison de 100 k€ et 500 k€ pour 5 ans selon les besoins spécifiques de chaque RFI. Ces orientations conduisent à la mobilisation d'enveloppes budgétaires moyennes de 60 à 80 k€/an par RFI pour développer la mobilité d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.



► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Enseignement supérieur et Recherche	Service Enseignement supérieur, Mobilité internationale et Vie étudiante / Recherche	Gestion mixte
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction Enseignement supérieur et Recherche	Service Recherche	Gestion externalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		5	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		6	

En 2018, 2 933 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région. En termes de réalisation, 73 % des bourses concernent les mobilités d'études et 27 % les mobilités de stage permettant ainsi à près de 3 000 étudiants de profiter de mobilités à l'étranger. A noter, la

mobilité entrante des étudiants internationaux n'est plus soutenue par la Région des Pays de la Loire.

Par ailleurs, 200 000 € sont consacrés aux mobilités de recherche.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	2 933 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	200 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	2 000 000

La mobilité entrante des étudiants internationaux n'est plus soutenue par la Région des Pays de la Loire

► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	1 766 500	660 000	200 000	0	200 000
Effectifs bénéficiaires	2 270	670	n.d.	0	n.d.
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	Forfait 500 ou 1 000€	Forfait 500 ou 1 000€	n.d.	0	n.d.
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)			n.d.	0	n.d.
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	54 %	45 %	n.d.	n.d.	n.d.

Pour la mobilité sortante des étudiants, une présélection est opérée par les établissements de formation ligériens partenaires de la Région des Pays de la Loire sur le dispositif Envoléo. Les candidatures présélectionnées et validées par les établissements d'origine sont adressées à la Région pour instruction.

Concernant la mobilité des chercheurs, la Région des Pays de la Loire n'a pas, à proprement parler, de dispositif spécifique dédié. En revanche, elle peut financer des projets dans lesquels il peut y avoir une mobilité mais ce critère n'est pas déterminant.

La Région des Pays de la Loire accorde un forfait départ dès lors que la durée minimale d'éligibilité est réalisée (13 semaines consécutives dans un seul organisme d'accueil). Il existe deux forfaits de base : 500 € pour les mobilités cofinancées par l'UE ou 1 000 € pour les mobilités non cofinancées par Erasmus +. Ces forfaits ne varient pas selon la durée du séjour.

Le forfait départ de base versé au début du séjour par la Région des Pays de la Loire est cumulable avec une bourse du CROUS pour l'aide à la formation en enseignement supérieur.

A ces forfaits de base, peuvent s'ajouter des bonifications :

- aux étudiants boursiers d'Etat sur critères sociaux des échelons 4 à 7 ne bénéficiant pas d'une aide spécifique du Ministère de tutelle (type bourse AMI du CROUS), avec un doublement du forfait de base ;
- aux étudiants en situation de handicap (carte mobilité inclusion de la MDPH), avec une aide de + 1000 €.

Une des conditions d'attribution de la bourse est que la mobilité d'études permette à l'étudiant de préparer un diplôme de niveau équivalent ou supérieur à celui de l'inscription dans l'établissement d'origine (formation diplômante au retour ou bi-diplômante).

► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	19	1 %	81	3 %	100	2 %
Amérique	805	25 %	362	12 %	1 167	19 %
Asie & Océanie	429	13 %	369	13 %	798	13 %
Europe hors UE	162	5 %	158	5 %	320	5 %
Maghreb	9	0 %	20	1 %	29	0 %
Union Européenne (UE)	1 759	55 %	1 945	66 %	3 704	61 %
indéterminé	1	0 %	0	0 %	1	0 %
Total général	3 184	100 %	2 935	100 %	6 119	100 %

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	88
2	Royaume-Uni	82
3	Espagne	42
4	Irlande	35
5	Etats-Unis	26
6	Allemagne	25
7	Australie	24
8	Pays-Bas	19
9	Malte	18
10	Chine	17

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	117
2	Royaume-Uni	73
3	Espagne	42
4	Irlande	37
5	Belgique	29
6	Australie	26
7	Pays-Bas	22
8	Chine	21
9	Malte	20
10	Suède	19

► Communication et actions de promotion

Le dispositif d'aide unique « Envoleo » de la Région dispose d'un site dédié (www.envoleo.paysdelaloire.fr) à partir duquel, l'étudiant peut télécharger le règlement du dispositif, créer et suivre l'état d'avancement de son dossier de

demande de bourse.

Des affiches et des plaquettes sont remises aux établissements partenaires pour permettre un affichage dans leurs locaux.



La citation de la Présidente de la Région :

« Permettre à chacun d'étudier, de travailler, de faire un stage ou de devenir volontaire à l'étranger est un enjeu majeur ! C'est l'ambition que la Région des Pays de la Loire porte avec les établissements d'enseignement supérieur et de formation du territoire, afin de faire profiter au plus grand nombre des opportunités de la mobilité internationale ».

Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire.

► Exemple de dispositifs régionaux

Envoléo

C'est un dispositif unique qui permet d'accompagner le budget des étudiants effectuant un stage ou un séjour d'études à l'étranger de 3 mois minimum. Il existe deux forfaits de base à cette aide : 500 € pour les étudiants cofinancés par Erasmus + et 1 000 € pour les autres. Une majoration qui double le montant du forfait de base est possible pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (à l'exception de ceux qui perçoivent déjà un complément spécifique à la mobilité internationale servi par le CROUS ou le Ministère de tutelle). Quant aux étudiants en situation de handicap, un complément de 1 000 € leur est attribué.

La mobilité des stagiaires de la formation professionnelle qualifiante est aussi soutenue par la Région. En effet, ces derniers peuvent bénéficier d'une aide pour un stage à l'étranger de 5 jours minimum. Si la mobilité est collective (10 stagiaires et plus), l'aide s'applique aussi au(x) formateur(s) accompagnant(s) : les déplacements sont pris en charge à hauteur de 220 € par participant (stagiaire et formateur). Une aide forfaitaire de 30 € par participant et par jour est attribuée, ainsi que 80 € par stagiaire pour couvrir d'autres frais, la participation régionale étant plafonnée à 1 100 €. Dans le

cas de la mobilité individuelle, les frais de déplacement sont couverts dans la limite de 300 € et l'aide forfaitaire à l'hébergement et la restauration se monte à 30 € par jour.

Les dispositifs pour la Recherche :

Par ailleurs, la Région considère que l'attractivité des chercheurs et le ressourcement scientifique est un des enjeux clés du développement de la recherche sur le territoire ligérien. Le programme Connect talent (doté de 3 M€ en 2020) illustre ainsi la volonté d'attirer de nouveaux *leaders* scientifiques internationaux sur le territoire pour favoriser les domaines d'excellence, comme la santé et l'industrie du futur, et accélérer les projets de recherche. La Région cofinance, par ailleurs, annuellement 60 allocations doctorales au titre d'un appel à projets dédié qui contribue fortement à la mobilité entrante des chercheurs étrangers (environ 50 % des doctorants du territoire). Les programmes Recherche, Formation et Innovation ont également permis de faire émerger des stratégies internationales ces dernières années qui ont accentué la mobilité de chercheurs, notamment au travers d'appels à projets pour le recrutement de post-doctorants internationaux. Enfin, la Région investit dans l'accompagnement de jeunes chercheurs prometteurs (Etoiles Montantes) en les incitant à s'inscrire dans les réseaux européens et internationaux.



► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Pays de la Loire



FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : L'Europe au cœur de l'enseignement agricole (Eras'MOVE)

Thématique : enseignement agricole, employabilité

Secteur : enseignement et formation professionnels

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : Association familiale de gestion de Briacé

Durée du projet : 24 mois (du 01/07/2017 au 30/06/2019)

Subventions Erasmus + : 253 906 €

PAYS PARTENAIRES : Belgique / Danemark / France / Italie / Malte
Pays-Bas / Roumanie

TITRE : Eras'Move fédère les énergies de quatre lycées agricoles

Ensemble, on va plus loin

En matière de mobilité, comme dans de nombreux domaines, l'union fait la force. Alors que chacun portait auparavant ses propres projets, quatre lycées agricoles de Loire-Atlantique ont décidé, en 2015, de s'associer et de former un consortium. Objectif : partager leurs outils et savoir-faire et offrir davantage d'opportunités à leurs élèves et personnels. Soucieuses de perfectionner leurs compétences en ingénierie de projets de mobilité, les enseignantes référentes pour l'action internationale des quatre établissements ont effectué ensemble une mobilité Erasmus + d'une semaine à Chypre. Ce séjour leur a permis de se former à la prise en main d'outils de travail collaboratif et d'apprendre à mieux se connaître.

Une grande « Soirée Europe »

Sur 2017-2019, 5 personnels, 136 élèves de Bac Pro (viticulture, horticulture, aménagement paysager...) et 44 accompagnateurs ont vécu une expérience en Europe. Chaque établissement a partagé son réseau avec les autres membres du consortium, ce qui a permis d'élargir les destinations et les opportunités de stage. Les enseignantes référentes ont par ailleurs constaté que la mutualisation de leurs compétences a abouti à une montée en qualité dans le montage des candidatures, dans la gestion des projets et dans leur communication. Dorénavant, une grande « Soirée Europe » est organisée chaque année par les quatre lycées du consortium. Lors de l'édition 2019 de l'évènement, qui a réuni les parents d'élèves, des élus et les personnels, les élèves bénéficiaires ont restitué leur expérience Erasmus + au travers de vidéos qu'ils ont projetées et ont reçu un *Europass mobilité* certifiant des compétences acquises durant leur séjour.

TÉMOIGNAGE

Cécile Chevillard, enseignante référente pour l'action internationale au Lycée professionnel de Briacé

« La prochaine édition du projet (2020-2022) doit ouvrir les mobilités à des classes qui n'en bénéficiaient pas jusqu'à présent : les Bac Pro STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant). Notre objectif, à terme, est d'en faire profiter aussi aux élèves de CAP et de 3ème professionnelle. Précisons que nos établissements mènent également des projets Erasmus + dans l'enseignement supérieur et qu'un tiers des étudiants de BTS du Lycée de Briacé bénéficie d'une mobilité. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://www.briace.org/international/erasmus/>



